

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 7 octobre 2024

## Saint-Just Saint-Rambert lance un budget participatif

**C'est un nouvel engagement tenu du plan de mandat 2020/2026. Saint-Just Saint-Rambert appelle ses habitants à faire des propositions d'actions avec une enveloppe allouée de 50 000 €. Avec tout ou partie de cette somme, les pontrambertois sont invités à imaginer des projets faveur du cadre de vie, de la qualité des services publics locaux, ou de l'attractivité de la commune.**

### **Vous avez une idée pour votre quartier, votre commune ?**

Le budget participatif est un outil de démocratie directe qui permet d'interroger les habitants sur des projets d'intérêt général. Tous les pontrambertois peuvent participer, sans limite d'âge, dans la mesure d'une autorisation parentale pour les mineurs. C'est donc l'opportunité de voir enfin se réaliser ce projet que vous aviez en tête depuis longtemps !

### **Comment ça marche ?**

Pas besoin d'être un expert, un architecte ou un ingénieur... Chacun peut soumettre son idée, de manière simple, avec ses propres mots. Si l'évaluation budgétaire d'un projet n'est pas évidente, il est toutefois intéressant de préciser sa propre estimation du projet. Le tout est que l'idée puisse bénéficier à l'ensemble des habitants, à une catégorie de citoyens (exemples : les enfants, les seniors, les personnes en situation de handicap...) ou à un secteur donné (hameau, bords de Loire...). Le projet peut concerner tous les sujets relatifs aux compétences de la commune telles que la culture, la sécurité, l'environnement, le cadre de vie, les écoles, les crèches, le musée, les bâtiments publics... Un jury représentatif élira le ou les meilleures idées dans la limite de l'enveloppe allouée à l'opération. Le ou les lauréats pourront être sollicités pour présenter ou préciser leur projet.

**Toutes les propositions doivent être transmises à la mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2024.**

Par courrier : « Budget participatif » 8 boulevard de la Libération 42170 Saint-Just Saint-Rambert

Par Email : [avecvous@stjust-strambert.com](mailto:avecvous@stjust-strambert.com)

Ou via le formulaire en ligne (voir ci-dessous)

### **Un formulaire en ligne pour vous aider**

Afin de faciliter la transmission des idées émises par les habitants, la ville propose un formulaire dédié sur son site internet. Pour y accéder, rien de plus simple. Soit depuis la page d'accueil en cliquant sur l'article en une « budget participatif », soit en se rendant directement sur la page [www.stjust-strambert.fr/budget-participatif](http://www.stjust-strambert.fr/budget-participatif).

*« Il n'y a pas de petit projet, ni de mauvaise idée. Chaque citoyen a sa propre vision de l'intérêt collectif. Une fois toutes les propositions reçues, celles-ci feront l'objet d'une analyse technique et économique afin d'en juger la faisabilité. Nous sommes impatients de découvrir le foisonnement de propositions et la créativité des habitants. En outre, toutes ces idées, y compris celles qui ne seront pas retenues, sauront sensibiliser les élus aux souhaits des pontrambertois et pourront inspirer des réalisations futures. » Olivier Joly, Maire de Saint-Just Saint-Rambert*

**Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : [aallion@stjust-strambert.com](mailto:aallion@stjust-strambert.com) - 06 20 82 08 80**

*La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km<sup>2</sup> et regroupe plus de 15 500 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 200 commerces et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.*